

Pour son église et ses conditions d'accès, la commune a encore investi

Depuis l'année dernière, la mairie d'Autrey-lès-Gray, bien épaulée par les entreprises qu'elle avait mandatées, mais aussi par des bénévoles et des membres du diocèse, a consenti à plusieurs travaux pour donner un meilleur confort à son église prieurale. Une nouvelle étape a été franchie, ce dimanche.

C'est un monument historique, classé comme tel depuis 1910. Et la commune actuelle compte bien l'entretenir comme il se doit. Les habitants ont forcément dû s'en rendre compte. Depuis l'année dernière en effet, des travaux se sont enchaînés au sein et autour de l'église Saint-Didier.

En marge de l'office religieux, ce dimanche, une forme de bilan a été effectuée par Jérôme Saccomani. Le maire d'Autrey-lès-Gray a parlé de ces « nombreux travaux » et des « efforts importants pour améliorer et préserver notre édifice. » Une attention saluée par Pierre Bergier, présent pour l'occasion. Curé de la paroisse Saint-Pierre-Fourier de la plaine de Gray, l'homme de foi a rappelé la place de choix



Ce dimanche à Autrey, ce sont les travaux d'installation de cette rampe d'accès à l'église, qui ont été inaugurés. « Il est important de maintenir et défendre notre patrimoine », appuie Jérôme Saccomani, le maire du village. Photo fournie par Jérôme Saccomani

que cette église avait dans le paysage local et son histoire. D'où l'élan de solidarité qui a pu être témoigné, ces derniers mois.

Il faut noter par exemple que Laurent Jarand, lui aussi nommé dans ce territoire curé *in solidum* en fin d'année dernière, s'était affairé au remplacement de la sonorisation, qui donnait jusqu'alors de sérieux signes de faiblesse. Le

diocèse avait financé l'opération (11 000 €) et avait pu largement compter sur les connaissances de son abbé, ancien électricien de formation.

Système novateur pour les malentendants

La mairie a pris le relais. D'abord en améliorant l'éclairage du lieu de culte, en restaurant ensuite ses portes,

puis en rénovant le parquet où sont fixés les bancs. Pour cette dernière mission, qui a occupé deux membres de l'équipe municipale, le premier édile actuel a salué le geste de l'entreprise locale Bonfils, « qui a offert le vitrificateur ». Il avait aussi redit un mot sur cette « boucle magnétique », dans laquelle la commune a investi.

Dans la lignée du change-

ment de sonorisation en effet, un système a été intégré sur certains bancs de l'église pour que les personnes souffrant de pertes auditives puissent, dans une technologie instantanée comparable à celle du Bluetooth, connecter leur appareil et ensuite parfaitement entendre le déroulé des débats. « J'avais découvert ça, il y a trois ans, et ça me semblait important qu'on l'intègre à l'église, en pensant aux personnes qui en ont besoin », souligne le maire.

Cette démarche d'inclusion l'a également conduit à motiver les derniers travaux qui ont donc été inaugurés dimanche. L'installation d'une rampe d'accès. « Elle est amovible, sans ancrage mais aux normes PMR. L'équipement pourra être déplacé et réinstallé ensuite, en fonction des événements », a-t-il précisé à l'assistance. Jérôme Saccomani a précisé que deux nouvelles opérations étaient programmées. « L'éclairage du parvis de l'église, que nous referons prochainement, et également la porte d'entrée. » Ces derniers mois, la commune a consacré environ 8 000 € d'investissement pour son édifice.

● Maxime Chevrier